

## COOPÉRATION FINANCIÈRE

# Denis Sassou N'Guesso au sommet de Paris

Une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, prend part à Paris, en France, du 22 au 23 juin, à un sommet sur le nouveau pacte financier mondial. L'objectif de ces assises est d'inventer un nouveau modèle de financements à même de mieux armer les Etats fragiles contre le changement climatique et la pauvreté.

« Désormais, la bataille contre la pauvreté, la décarbonation de notre économie et la lutte pour la biodiversité se retrouvent liées », avait déclaré le président français, Emmanuel Macron, fin avril à la COP 27 à Charm-el-Cheikh, en Egypte.

Page 16

Le président Denis Sassou N'Guesso lors de son arrivée à Paris



## DIABLES ROUGES

# La prime de présence convertie en frais de mission



Hugues Ngouélondélé s'adressant à la Fécofoot et aux Diables rouges/Adiac

Le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, a maintenu sa position de supprimer définitivement la prime de présence des Diables rouges en la remplaçant par les frais de mission. Il l'a fait savoir le 20 juin au cours d'un échange

avec le bureau exécutif de la Fédération congolaise de football, le staff et les joueurs des Diables rouges. « De la même manière que les agents de l'Etat envoyés en mission, les Diables rouges, toutes fédérations confondues, auront désormais des primes de mission et non une prime de présence. La mesure s'applique aussi bien aux locaux qu'aux joueurs de la diaspora », a-t-il expliqué.

Page 15

## BANQUE

# La Société générale approuve la démarche du Congo

Dans une lettre adressée au ministre en charge des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, la présidente du conseil d'administration de la Société générale Congo, Marème Mbaye Ndiaye, a reconnu le droit de préemption de l'Etat congolais en fixant la date du rachat de sa banque au 17 juillet.

Cette date limite accordée par la banque devrait permettre à l'Etat congolais de récupérer les parts mises en vente ou de donner la possibilité à des acteurs économiques locaux de le faire, « à condition que l'offre de rachat ne soit pas inférieure à celle proposée par le groupe bancaire burkinabè ».

Page 3



Le siège social de la filiale congolaise Société générale/Adiac

## CONGO/ UE

# Dialogue autour de la gouvernance de la justice

Le renforcement de l'Etat de droit en vue de la garantie d'une bonne justice pour tous et du respect des droits humains pour chacun fait partie des problématiques au menu de la cinquième session du dialogue sectoriel sur la justice, entre le Congo et l'Union

européenne (UE), ouverte hier à Brazzaville.

Les enjeux et l'intérêt des thèmes retenus s'inscrivent dans la continuité des sessions précédentes. « Il s'agit des thématiques ayant trait à la gouvernance de la justice, à la protection

des droits humains et des peuples autochtones, ainsi qu'à l'amélioration du climat des affaires », a indiqué le ministre en charge de la Justice et des Droits humains, Ange Aimé Wilfrid Bininga.

Page 16

## ÉDITORIAL

# Yoga

Page 2

## ÉDITORIAL

## Yoga

À la demande du gouvernement indien, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé, en 2014, le 21 juin de chaque année, Journée internationale du yoga. Sa popularité croissante témoigne de la prise de conscience de l'intérêt de la pratique de cette discipline vieille de plus de 5000 ans ainsi que de son rôle dans le renforcement des liens culturels entre les nations.

Les bienfaits du yoga sont célébrés. Et derrière le thème « Un monde, une santé », choisi cette année pour la 9e édition, se profile un réel enjeu de santé publique. A en croire ses pratiquants, le yoga reste le chemin par lequel l'on peut parvenir au bonheur qui procure la paix et améliore la santé qualifiée de richesse.

Dans cet esprit, la discipline d'origine indienne dépasse le simple cadre d'un exercice physique parce qu'elle va au-delà de la flexibilité. Et l'expérience a montré que la santé ne se limite pas seulement à la prise des médicaments. Le yoga étant considéré comme un moyen efficace pour soulager les problèmes de la vie quotidienne comme la gestion du stress, la recherche de l'harmonie et la tranquillité de l'esprit.

Dans les pays où la population souffre de diabète, d'hypertension, de maladies cardiovasculaires, la multiplication des exercices de yoga et la création des écoles sont des pistes à étudier pour améliorer la santé par les activités physiques. Des initiatives visant à organiser le yoga en plein air seraient encourageantes pour que les Congolais se l'approprient.

Les Dépêches de Brazzaville

## PRÉFECTURE DU NIARI

## Gilbert Mouanda Mouanda installé dans ses fonctions

Le nouveau préfet du Niari, Gilbert Mouanda Mouanda, nommé le 8 mai dernier, a été installé dans ses fonctions le 20 juin par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au boulevard du 24 mai 1934 de Dolisie.



Gilbert Mouanda Mouanda

« En vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous installe dans vos fonctions de préfet du Niari », a déclaré le ministre Raymond Zéphirin Mboulou, installant le nouveau préfet. Il lui a rappelé ses différentes missions, entre autres, veiller à la souveraineté de l'Etat et de son intégrité ; préserver la paix sur l'ensemble du département du Niari ; sauvegarder les intérêts nationaux ; veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens ; ... En outre, le préfet est tenu

de faire preuve d'une disponibilité et d'une exemplarité sans faille.

Gilbert Mouanda Mouanda est né le 5 février 1961 à Kaye, dans le département de la Bouenza. Marié et père de douze enfants, il a débuté ses études à l'école de Kaye avant de poursuivre celles du secondaire à l'Ecole des cadets de la révolution, aujourd'hui Ecole militaire préparatoire général Leclerc, où il a obtenu un Brevet d'études moyennes générales en 1978 et le baccalauréat A4 en 1982. Envoyé en URSS, il a obtenu un bre-

vet de technicien supérieur, option matériel et engin du génie militaire. Revenu au Congo en juillet 1985, il est devenu lieutenant. En avril 1989, il est détaché à la présidence de la République pour servir au domaine présidentiel. Déjà commandant, en mai 1999 il est conseiller à la sécurité du président du Conseil national de transition, ensuite chef de détachement de l'ensemble des éléments de la force publique détachés auprès des autorités politiques de cette institution. En 2002, il a poursuivi ses études au cour d'état-major et devient officier d'état-major le 5 février 2003. Colonel, il est nommé préfet de la Cuvette-Ouest avant d'être muté, en 2015, préfet des Plateaux. Le 6 juin 2019, il devient préfet de la Sangha. Fort de ses vingt ans d'exercice des fonctions préfectorales, le 8 mai dernier, il est nommé préfet du Niari. Prenant ses nouvelles fonctions, il n'a pas manqué de remercier le président de la République pour la confiance sans cesse renouvelée à sa modeste personne afin d'assumer les fonctions de préfet du Niari. Il sied de signaler qu'il remplace à ce poste Baron Frédéric Bouzock, muté aux mêmes fonctions dans la Cuvette-Ouest. Pour donner à cette cérémonie ses lettres de noblesse, un défilé militaire a été organisé sur le macadam du boulevard du 24 mai 1934. Plusieurs personnalités y ont assisté, parmi lesquelles des parlementaires, un membre du gouvernement, des autorités politiques et militaires, administratives, religieuses et bien d'autres.

Max Ferhyne Poudi

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## VENTE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO

## Le groupe français approuve la démarche du Congo

Le groupe français Société générale a lâché du lest dans la procédure de vente de sa filiale congolaise, suite à l'opposition du gouvernement du Congo menaçant d'ester en justice. L'Etat dispose d'un délai, jusqu'au 17 juillet, pour acheter les 93,47% de parts de la Société générale Congo.

Le groupe bancaire Société générale a communiqué sa décision dans une lettre de la présidente du conseil d'administration de la Société générale Congo, Marème Mbaye Ndiaye, adressée au ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye. D'après de nombreuses sources, le délai limite fixé aux autorités congolaises pour exercer ce droit de préemption ou d'achat est fixé au 17 juillet prochain.

Cette date limite accordée par la banque devrait permettre à l'État congolais de récupérer les parts à vendre ou de donner la possibilité à des acteurs économiques locaux de le faire, « à condition que l'offre de rachat ne soit pas inférieure à celle proposée par le groupe bancaire burkinabè ». En faisant cette offre, la Société générale compte conclure la procédure de vente de sa filiale congolaise d'ici à la fin de l'année, avec l'autorisation des autorités bancaires et réglementaires compétentes. En effet, la cession de Société générale Congo au groupe burkinabè Vista Bank, annoncée le 8 juin dernier, est donc



Le siège de la Société générale Congo, à Brazzaville/Adiac

suspendue en attendant que l'État congolais, co-actionnaire avec 6,5% des parts, puisse exercer son droit de préemption sur les 93,47% des parts restantes. La décision du groupe Société générale per-

mettrait d'apaiser les tensions après l'opposition vive du gouvernement congolais.

L'accord de cession de la participation signé le 7 juin dernier entre les groupes Société générale et Vista Bank

avait provoqué la protestation de la République du Congo. Dans un communiqué rendu public le 12 juin, le ministre Jean-Baptiste Ondaye a fustigé la démarche unilatérale du groupe français, puisque cette

opération de vente pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année. Les autorités reprochent au groupe Société générale le non-respect de son engagement à ne pas céder sa participation dans la filiale congolaise sans son avis. « Le groupe Société générale ne peut donc signer aucun accord de cession de sa participation dans la Société générale Congo, sans avoir préalablement présenté à l'Etat actionnaire les éléments qui lui permettront d'user de son droit de préemption (identité du potentiel repreneur, prix et conditions envisagés), chose à laquelle le groupe s'était engagé à faire dans sa lettre adressée au ministre de l'Économie et des Finances, le 31 mai 2023 », dénonçait le communiqué.

Le gouvernement congolais accusait également le groupe français d'avoir violé son droit de préemption prévu aux statuts en vigueur et à l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires.

Fiacre Kombo

**« Le groupe Société générale ne peut donc signer aucun accord de cession de sa participation dans la Société générale Congo, sans avoir préalablement présenté à l'Etat actionnaire les éléments qui lui permettront d'user de son droit de préemption (identité du potentiel repreneur, prix et conditions envisagés), chose à laquelle le groupe s'était engagé à faire dans sa lettre adressée au ministre de l'Économie et des Finances, le 31 mai 2023 »**

## INDUSTRIE

## Arise confie l'aménagement de la ZES de Pointe-Noire au groupe Codimex

Acteur majeur dans le secteur du BTP en République du Congo et en Afrique, la société MBTP, qui appartient au groupe Codimex, s'est vu confier les ouvrages d'aménagement dans le cadre des travaux de construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire.

Les travaux qui ont démarré à Pointe-Noire sont conduits par une équipe pluridisciplinaire de 300 personnes. MBTP a souligné qu'elle livrera les ouvrages dans huit mois.

Il est à noter que la ZES de Pointe-Noire est le fruit d'un partenariat public-privé conclu en juin 2022 entre le Congo et la société Arise IIP, qui est présente au Gabon, au Bénin et au Togo. Spécialisée dans la conception, le financement et le développement de plateformes industrielles, elle a aussi la charge de développer la ZES de Ouesso.

C'est en novembre dernier que le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, a lancé les travaux à Loango sur le site

où sera érigée cette ZES, dont la première phase sera achevée d'ici à deux ans.

Ce programme prévoit d'attirer des investissements directs étrangers estimés à un milliard de dollars, dont 150 millions seront dédiés au développement de l'écosystème industriel. La première phase devrait être achevée d'ici à deux ans selon les estimations, et les efforts pour attirer des investisseurs ont déjà commencé.

Fondée en 1985 et certifiée ISO 9001, la société MBTP compte trente-six ans d'expérience dans le domaine du bâtiment, allant de la conception à la réalisation et à l'exploitation de projets. Ses principaux atouts résident dans la variété et la di-



La maquette de la ZES de Pointe-Noire/DR

versification de ses services, son important parc de machines de travaux publics et de camions lourds, y compris ses propres garages d'entretien sur site, un grand stock de matières premières ain-

si que ses deux centrales à béton, toutes situées sur ses deux bases opérationnelles à Brazzaville (83 000m<sup>2</sup>) et à Pointe-Noire (80 000m<sup>2</sup>). La construction de la Zone économique spéciale de

Pointe-Noire contribuera activement à l'industrialisation du Congo et soutiendra les efforts déployés dans le cadre du Programme national de développement 2022-2026.

Quentin Loubou



## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)



Date : 21 juin 2023

Référence : Projet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA) AON  
N°: 001/MAEP/PARSA-23

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du Pojet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché n°001/MAEP/PARSA-23 relatif aux travaux d'aménagement de l'unité de valorisation des déchets organiques du jardin d'essai.

1. L'unité de gestion dudit projet sollicite des Offres sous pli fermé de la part des Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux suivants :

- installation générale du chantier (travaux préalables) ;
- travaux préparatoires; construction : hangar, dalot ; aménagement de la voie d'accès ; réhabilitation du bâtiment administratif ; construction de la plate-forme-remblais ; construction de la piste piétonne ;
- divers travaux d'aménagement.

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (4) mois.

2. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Ambroise LOUFOUMA, Coordonnateur National Principal du PARSA

3. et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : Immeuble TAMBADOU - z avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO ; e-mail: ambroiseloufouma@gmail.com de 9 heures à 15 heures 30 minutes.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande

écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les instructions aux soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des documents types de passation de marchés pour travaux de l'AFD.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 20 juillet 2023 à 13 heures précises. Les offres doivent comprendre «une garantie de l'Offre» représentant 2% du montant Hors Taxes de l'offre du soumissionnaire. Son absence entraînerait la nullité de l'offre.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 20 juillet 2023, à 13 heures 30 minutes, à l'adresse suivante : Immeuble TAMBADOU ( me étage) - z avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO.

8. Les exigences en matière de qualification sont :

- l'expérience ;
- la situation financière ;
- la capacité financière ;
- le matériel à mobiliser, et le personnel à affecter.

Fait à Brazzaville, le 20 JUIN 2023

Le Coordonnateur National Principal,



Ambroise LOUFOUMA

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (M'pila)  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## DJIRI

## La mairie de Brazzaville signe un accord de partenariat avec le groupe Makkah

Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et la représentante du groupe Makkah, Ngoulou Alima Kamara, ont signé, le 21 juin, un accord de partenariat pour la cogestion d'un marché domanial situé à Djiri, neuvième arrondissement de la capitale.



Dieudonné Bantsimba et Ngoulou Alima Kamara

« C'est une grande première pour notre pays d'avoir un marché secondaire. La joie est plus grande pour nous de rentrer dans l'économie congolaise. Je remercie la mairie de Brazzaville pour la confiance accordée à notre groupe », a indiqué la représentante du groupe Makkah, Ngoulou Alima Kamara.

L'accord conclu concerne la cogestion entre les deux parties d'un marché domanial situé au quartier Ibaliko dans la périphérie nord de Brazzaville. Avec ce marché, les habitants de la zone ne vont plus parcourir de longue distance pour s'approvisionner en denrées alimentaires.

Le maire de Brazzaville a rassuré que ce marché de proximité sera cogéré à bon escient. « Nous vous félicitons pour la signature de ce protocole d'accord. Nous saluons votre courage parce que peu d'opérateurs économiques s'engagent dans le partenariat public-privé pour développer l'économie nationale. Nous allons œuvrer ensemble pour ce partenariat », a-t-il déclaré.

Dieudonné Bantsimba a ajouté que « nos économies sont devenues faibles. La collectivité ne peut plus gérer seule ; elle doit amener les partenaires financiers à participer à l'amélioration du cadre de vie et au développement des activités économiques de notre pays ».

**Christian Brice Elion**

## ASSAINISSEMENT

## L'armée appuie les services municipaux dans le ramassage des ordures

Les forces armées congolaises ont lancé, le 21 juin, dans le cadre de la célébration des 62 ans de leur création, une opération spéciale pour appuyer les services municipaux dans l'assainissement des artères de la capitale.

L'opération spéciale a été lancée par le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, en présence du chef d'état-major général adjoint, le général de division René Boukaka. Elle va durer dix jours et pourra être renouvelée à la demande de la mairie. Des engins de l'armée sont disposés pour accomplir l'opération qui consiste à libérer les zones encombrantes,

vue de contribuer à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie de la population.

« Les déchets sous toutes leurs formes représentent une réelle menace pour l'équilibre des écosystèmes. Les questions d'assainissement, faut-il le rappeler, représentent autant un défi, mais aussi un idéal auquel toutes les communautés aspirent, et Brazzaville ne

contribuer au bon vivre de la population.

« Les forces armées congolaises et la gendarmerie célèbrent les 62 ans de leur création. Chaque année, la célébration de cet événement implique plusieurs activités. Pour cette année, il est prévu la contribution de la force publique à l'assainissement de la ville de Brazzaville. Au nom du chef d'état-major général,



Une vue des engins de l'armée qui vont assurer le ramassage des déchets/Adiac

notamment à débayer les tas d'immondices qui jonchent les grandes artères de Brazzaville.

Une manière pour les forces armées congolaises de porter la pierre à l'édifice dans l'assainissement de la ville en

fait pas exception à la règle », a indiqué Dieudonné Bantsimba.

Pour sa part, le chef d'état-major général adjoint des FAC s'est dit honoré de voir l'armée donner un coup de pouce à la mairie pour

je mets à votre disposition les équipements et le personnel du génie civil pour contribuer à l'assainissement de la ville », a indiqué le général de division, René Boukaka.

**Firmin Oyé**

# INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

## Le Maroc octroie vingt bourses aux étudiants congolais

L'ambassadeur du Maroc au Congo, Ahmmed Agargi, a annoncé, le 21 juin à Brazzaville, l'octroi de vingt bourses aux étudiants congolais, à sa sortie d'audience avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Vingt bourses sont mises à la disposition du Congo pour la formation professionnelle, a indiqué l'ambassadeur Ahmmed Agargi, qui était accompagné de la délégation de la commission ad hoc devant étudier la candidature des bénéficiaires. Selon lui, les étudiants subiront une formation adéquate qui leur permettra de contribuer au développement de leur pays. « Le Maroc a mis à la disposition de tous ses frères africains en général et congolais en particulier ses instituts et centres de formation pour avoir des compétences en la matière », a-t-il indiqué. « La coopération entre



L'ambassadeur du Maroc au Congo et sa délégation /DR

**« Le Maroc a mis à la disposition de tous ses frères africains en général et congolais en particulier ses instituts et centres de formation pour avoir des compétences en la matière »**

les deux pays est très fructueuse et permettra aux étudiants d'aller poursuivre leurs études au Maroc », a ajouté le diplomate marocain.

Notons que la coopération entre le Maroc et le Congo en matière d'éducation n'est plus à démontrer, car elle se matérialise davantage, notamment à travers des formations des enseignants sur les notions internationales de l'hébergement, la restauration, l'électricité, la coupe et couture ainsi que celle des étudiants en management, en hôtellerie, en ingénierie et bien d'autres.

*Lydie Gisèle Oka*

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### N°001/ECG/DG/2023

Pour l'approvisionnement des fournitures de bureau, des consommables bureautiques et des imprimés courants

La direction générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour l'approvisionnement des fournitures de bureau, des consommables bureautiques et des imprimés courants.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis à la division EBS au rez de chaussé de l'immeuble Ecobank à Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace au secrétariat du directeur général adjoint, entre 9h00 et 12 heures à partir du 12 juin 2023.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 11 juillet à 16 heures 00.

**Fait à Brazzaville, le 8 juin 2023**

**La Direction générale**

## EGYPTE-EUROPE

## Discussions autour des relations et des questions d'intérêt commun

Le président égyptien, Abdel-Fattah al-Sissi, a reçu le 19 juin le chef de la politique étrangère de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, pour discuter des relations bilatérales et des questions régionales.

Au cours de leur rencontre, Abdel-Fattah al-Sissi a noté les divers liens de longue date entre les deux parties et la volonté de son pays de poursuivre sa coopération avec l'UE, selon un communiqué de la présidence égyptienne.

Joseph Borrell a salué, pour sa part, les bonnes relations bilatérales ainsi que le rôle crucial joué par l'Egypte dans le maintien de la sécurité et de la stabilité régionales, ce qui fait de ce pays un partenaire stratégique clé et apprécié de l'UE ainsi que de ses membres.

Il a également salué les efforts de l'Egypte pour accueillir des réfugiés soudanais et rétablir le calme au Soudan et y consolider un cessez-le-feu, selon le communiqué.

Les deux dirigeants sont convenus de poursuivre leur coopération en matière de lutte contre la migration illégale et contre le terrorisme, leur coordination sur le conflit soudanais ainsi que d'autres questions d'intérêt commun, et de déployer davantage d'efforts pour poursuivre la cause palestinienne.

Les entretiens ont aussi porté sur les derniers développements de la crise ukrainienne, selon la même source.

## SOMALIE

## Les troupes de l'Union africaine commencent leur retrait

La Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) a annoncé, le 20 juin, avoir commencé le retrait de 2 000 soldats de ce pays d'Afrique de l'Est, ajoutant que les forces de sécurité somaliennes ont pris le contrôle de la base militaire de Haji-Ali, dans l'Etat de Hirshabelle, marquant le début officiel du retrait de ces soldats d'ici au 30 juin.

«Le retrait de 2 000 soldats de l'ATMIS d'ici la fin juin a commencé aujourd'hui, avec la remise de la base d'opérations avancée de Haji-Ali dans l'Etat de Hirshabelle», a précisé l'ATMIS dans un bref communiqué.

Richard Binyenimana, le commandant de la base militaire de l'ATMIS, a remis la base au commandant de l'Armée nationale somalienne, Bashir Abukar Ahmed, lors d'une cérémonie à laquelle ont assisté de hauts responsables de l'ATMIS et du Bureau d'appui des Nations unies en Somalie.

L'ATMIS devrait également retirer 3 000 soldats supplémentaires d'ici à septembre, conformément aux résolutions 2628 et 2670 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui ont mandaté la mission pour transférer les responsabilités de sécurité dans les zones convenues aux forces de sécurité somaliennes.

## CRISE SOUDANAISE

## Le gouvernement s'oppose à une réunion des ministres des Affaires étrangères du Quartet de l'Igad

Le gouvernement soudanais a exprimé, le 19 juin, son opposition à une réunion des ministres des Affaires étrangères du quartet de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) visant à discuter de la crise que traverse actuellement le Soudan.

Lors de la 14e session ordinaire de l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Igad, qui s'est tenue à Djibouti, le 12 juin, une initiative comprenant une feuille de route pour la résolution du conflit au Soudan a été adoptée.

Cette feuille de route prévoyait l'établissement d'un quartet qui serait présidé par le Kenya, pour assurer un suivi sur la question soudanaise, l'organisation de réunions en personne entre les représentants des deux parties en conflit au Soudan, et l'initiation d'un processus inclusif vers un règlement politique du conflit au Soudan dans les trois semaines. Ce quartet comprend le Kenya, l'Ethiopie, Djibouti et le Soudan du Sud.

Dans un communiqué publié le 19 juin, le ministère soudanais des Affaires étrangères a exprimé



Les généraux «Hemetti» et Al-Burhane ont tous les deux combattu lors de la guerre au Darfour. DR

«l'opposition du gouvernement soudanais à la convocation de cette réunion» du quartet.

«Le Soudan n'est pas concerné par l'issue de cette réunion, car il attend toujours une réponse de l'Igad concernant l'opposition du Soudan à la présidence de ce quartet par le Kenya», a

indiqué le ministère.

Le ministère soudanais a également souligné dans le communiqué le rejet catégorique du Soudan à l'égard de la qualification, adoptée par le gouvernement kényan, du conflit au Soudan comme «un combat entre deux généraux».

## KENYA

## Ouverture du forum africain de l'énergie sur fond d'appels à accélérer la transition écologique

La 25e édition du forum africain de l'énergie s'est ouverte, le 20 juin, à Nairobi, capitale du Kenya, par un appel renouvelé des délégués à adopter davantage les sources d'énergie propres afin de sécuriser un avenir résilient au climat pour le continent.

Le président kényan, William Ruto, a ouvert le forum qui rassemblait des décideurs politiques importants, des cadres de ce secteur, des investisseurs, des chercheurs et des innovateurs pour discuter de la sécurité énergétique en Afrique.

Sécuriser un avenir plus écologique, plus prospère et plus résilient pour l'Afrique nécessite l'exploitation optimale des vastes sources d'énergies renouvelables telles que l'énergie hydroélectrique, géothermique, solaire et éolienne, a-t-il déclaré.

En investissant dans des projets énergétiques transfronta-

liers, les pays africains combleront le fossé d'accès qui a étouffé l'industrialisation, l'allègement de la pauvreté et la cohésion sociale, a-t-il ajouté. Plus de 3 000 délégués dont des ministres, des responsables de compagnies d'électricité, des autorités de régulation, des établissements de prêt multilatéraux et des investisseurs participent au forum africain de l'énergie qui a lieu à Nairobi du 20 au 23 juin. Ce forum de quatre jours, qui a pour thème «l'Afrique pour l'Afrique» se concentre sur des thématiques stratégiques comprenant l'intensification de l'adoption des énergies

renouvelables, la levée des barrières à la transition écologique et le positionnement de l'Afrique comme grande puissance de l'hydrogène.

Davis Chirchir, ministre kényan de l'Energie et du Pétrole, a déclaré que la principale réunion africaine sur l'énergie aurait pour but de discuter des financements ciblés ainsi que des mesures incitatives politiques et réglementaires nécessaires pour renforcer les méthodes écologiques d'éclairage et de cuisine en accord avec l'objectif du continent de zéro émissions nettes.

Xinhua

## AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE FEDERATIVE DU BRESIL

## AVIS

L'Ambassade du Brésil à Brazzaville remercie tous les candidats qui ont envoyé leur CV pour participer au processus de sélection.

Après analyse, les candidats suivants ont été retenus par ordre de classement.

1. Christiane Josée Rosita Nkoundouba
2. Mbizi Arnaud Chrislain
3. Raoulnie Andréa Souami
4. Dany Bramwell Moukoko Nzouzi
5. Dubuisson Frederic Ernest Fernand

## CONGO-FRANCE

## Vers l'élaboration de la feuille de route sur la mer et les eaux continentales

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-aemec), Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et les acteurs de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales français, ont convenu de travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une feuille de route technique sur la mer et les eaux continentales.

Lors de sa visite de travail en France, du 11 au 18 juin, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a eu plusieurs entretiens avec les autorités françaises à propos de l'opérationnalisation de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Avec le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargé de la mer, Hervé Berville, et le directeur général des Affaires maritimes de la pêche et de l'aquaculture, Eric Banel, les échanges ont porté sur le soutien attendu du secrétariat permanent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale des mers et des eaux continentales, au moment où la France revisite sa propre stratégie de la mer et du littoral.

Par ailleurs, le partenariat entre l'Ecole nationale supérieure de la marine et l'Institut supérieur de la mer pour la formation aux métiers de la mer en cours de création au Congo ; le soutien aux initiatives de formation à la pêche artisanale, au contrôle des pêches et à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ainsi que le financement de l'aire marine protégée de Loango, dans

le département du Kouilou, ont également été évoqués.

Aussi, le directeur de la Coopération de sécurité et de défense, le général de corps d'armée (France), Régis Colcombet, et le secrétaire permanent, ont mis l'accent sur la densification des sessions de formation au Congo, notamment à Brazzaville, pour tenir compte de la dimension ou la particularité des eaux continentales. L'évolution du dossier de l'Institut des Hautes études maritimes et fluviales et les thématiques relatives à la mer et aux eaux continentales ont été au menu de leur échange. Dans la même perspective, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a partagé avec la préfecture maritime de l'atlantique quelques sujets et réflexions prescrits pendant son installation, le 20 janvier dernier. L'intérêt pour le secrétaire permanent a été de savoir dans quelle mesure ses hôtes entendaient accompagner le Congo dans un contexte où le président Denis Sassou N'Guesso a souligné la nécessité de mettre en œuvre cette stratégie au moment où la question sur l'économie bleue est d'actualité.

## Avec l'Unesco

Le soutien aux actions de formation, à la création d'une chaire de l'Unesco, ainsi qu'à une prise en compte de toute initiative tendant à l'attractivité aux métiers de la mer et dans les eaux continentales ont fait l'objet d'échanges entre le secrétaire permanent et le sous-directeur général pour l'Afrique et les relations extérieures de l'Unesco, Firmin Edouard Motoko.

Au siège même de l'Unesco, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a été reçu par la Commission océanographique internationale dont le Congo est candidat en juin 2023. Dans la perspective du sommet mondial des océans, prévu à Nice (France) en 2025, mais aussi dans la volonté de mise en œuvre de la convention des Nations unies pour le droit de la mer, le secrétaire permanent entendait solliciter l'appui de cette institution. De plus, il a obtenu le soutien du Service hydrographique, océanographique et maritime de France dans l'implémentation de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux



Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck et Didier Lallement

continentales au Congo.

## A propos du golfe de Guinée

Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck et le secrétaire général de la mer, Didier Lallement, ont effectué un tour d'horizon sur les problèmes liés au golfe de Guinée, aux changements climatiques, aux migrations, avec des incidences sur les politiques intérieures. Ils ont abordé les deux actes de piraterie perpétrés en l'espace d'une quinzaine de jour, à savoir le Monjasa Reformer, le 25 mars dernier dans les eaux internationales au large de Pointe-Noire, et le Success 9, le 10 avril, en Côte d'Ivoire, ainsi que les réponses pertinentes à pouvoir y apporter. Les deux personnalités ont, par ailleurs, salué la justesse de présence maritime concertée des navires de l'Union

européenne, gage d'une efficacité dans la prévention et la riposte à ces actes. En outre, Didier Lallement a fait savoir que sa structure entend soutenir l'implémentation de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

A Brest, au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a suivi un exposé usuel réservé aux autorités qui visitent le site. Ces séances de travail se sont poursuivies à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer ; au Centre de documentation de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux ainsi qu'au Maritime information coopération & Awareness center, au Centre opérationnel des garde-côtes aussi.

Rominique Makaya

## PROTECTION DES OCÉANS

## Les Nations unies adoptent un traité historique

Le texte entrera en vigueur après sa ratification par soixante Etats pour devenir un instrument juridiquement contraignant.

Après plus de 15 ans de discussions, les Nations unies ont adopté, le 19 juin, un traité historique visant à protéger les océans et à garantir l'utilisation durable de la biodiversité marine. L'accord sera ouvert à la signature au siège des Nations unies pendant deux ans, à compter du 28 septembre. Il entrera en vigueur après sa ratification par soixante États.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a salué l'adoption de l'accord et a déclaré qu'il apportait « une nouvelle vie et un nouvel espoir pour donner à l'océan une chance de se défendre ». Il a exhorté tous les États à ne ménager aucun effort pour garantir l'entrée en vigueur de ce texte et leur a demandé d'agir sans délai pour le signer et le ratifier dès que possible. Il s'agit d'un accord historique qui établira un cadre ju-

l'ont adopté doivent maintenant le ratifier de toute urgence et commencer à créer de vastes sanctuaires océaniques en haute mer



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres

« Une nouvelle vie et un nouvel espoir pour donner à l'océan une chance de se défendre »

ridique pour la création de vastes sanctuaires océaniques dans les eaux internationales.

« Ce traité est une victoire pour toutes les formes de vie sur cette planète. Les gouvernements qui

», a déclaré Chris Thorne, de la campagne Protect the Oceans (Protéger les océans) de Greenpeace. « Les données scientifiques sont claires: nous devons protéger au moins 30 % des océans d'ici à 2030 pour leur donner une chance de se reconstituer et de continuer à se développer », a-t-il ajouté.

Noël Ndong

## IMMIGRATION CLANDESTINE

## La France accorde une aide financière à la Tunisie

Le ministre de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, a annoncé l'octroi par la France de près de 26 millions d'euros à la Tunisie pour l'aider à lutter contre l'immigration irrégulière.

L'aide bilatérale de 25,8 millions d'euros dédiée aux questions migratoires va permettre à la Tunisie d'acquérir des équipements nécessaires et organiser les formations utiles, notamment des policiers et garde-frontières. Elle s'ajoutera à une enveloppe de 105 millions d'euros annoncée il y a une semaine par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour soutenir la Tunisie dans la lutte contre l'immigration irrégulière. Le don français devra servir « à contenir le flux irrégulier de migrants et à favoriser leur retour dans de bonnes conditions », a précisé Gérald Darmanin. Après avoir rencontré, avec son homologue allemande, Nancy Faeser, le président Kais Saïed, le ministre français a repris une formule utilisée récemment par ce dernier, selon laquelle « la Tunisie n'est pas la garde-frontière de l'Europe ».

De nombreux migrants originaires d'Afrique subsaharienne arrivent en Tunisie pour tenter ensuite d'immigrer clandestinement par la mer vers l'Europe, certaines portions du littoral tunisien se trouvant à moins de 150 km de l'île italienne de Lampedusa. « La Tunisie est la première victime de cette immigration irrégulière et nous voulons l'assurer de toute notre solidarité », a-t-il dit. Puis, il a défendu « une approche européenne face au défi migratoire ainsi qu'avec les pays d'Afrique, afin de lutter contre les réseaux de passeurs » et « accompagner le retour et la réinstallation (des migrants, ndlr) dans leurs pays d'origine ».

Évoquant le récent naufrage d'un bateau de migrants en Grèce, Gérald Darmanin a estimé que trop de personnes prennent des risques inconsidérés, souvent exploitées par des passeurs qui sont de véritables criminels à combattre. Nancy Faeser, pour sa part, a estimé indispensable de « mettre fin à ces terribles morts en mer ». Selon l'Organisation internationale pour les migrations, 2 406 migrants sont morts ou ont disparu en Méditerranée orientale, centrale et occidentale en 2022 (+16,7% sur un an). Depuis début 2023, 1 166 décès ou disparitions ont déjà été répertoriés.

N.Nd.

## MUSIQUE

# Le groupe Mako Musica présente officiellement son opus

Le tout premier album de l'orchestre Mako Musica, «Bi wela wela», disponible depuis le 2 mai sur toutes les plateformes de téléchargement légales et sur support compact disk (CD), a été présenté officiellement la semaine dernière dans l'auditorium Denis-Sassou-N'Guessou du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Produit, réalisé et distribué par Bienvenu Okoma dit Makosophie, promoteur-manager de Mako Musica, l'album «Bi wela wela» compte neuf chansons abordant des thèmes d'ordre social, soutenus et éducatifs, sans obscénités, à l'instar de la richesse, de l'amour réciproque. Il s'agit des titres "Simonie"; "Horoscope"; "Isabella"; "Ingratitude"; "Ninelle de H.G"; "Amour réciproque"; "Destinée"; "Bi wela wela"; "9e chicotte".

Pour le promoteur-manager, cette richesse musicale accompagne et apporte la paix, la joie et le bonheur aux mélomanes de la vraie musique. « Mako Musica se porte garant de s'opposer au fléau de la dépravation des mœurs qui est en train de détruire la musique. C'est pourquoi, nous invitons tous les mélomanes de la bonne musique à se procurer ce chef-d'œuvre leur permettant de redécouvrir la vraie musique «Ondemba», de la salsa également », a-t-il fait savoir. Il a précisé également que la musique faisant partie de l'éducation de masse, l'orchestre avait installé un comité de censure pour éviter toutes sortes de dérapages éventuels à la dépravation des mœurs.



Les artistes musiciens de Mako Musica sur scène lors de la présentation de l'album «Biwela Wela»/Adiac

Bien avant la présentation de cet album, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, a remercié toute l'équipe d'organisation et le promoteur-manager de Mako Musica d'avoir choisi le deuxième module du mémorial pour présenter cet opus. « Le tout jeune orchestre, qui fit sa sortie officielle le 15 octobre dernier, nous promet une démonstration de son talent, de sa vitalité et de son enthousiasme. Ceux parmi nous qui ont eu l'opportunité de se laisser traîner et entraî-

ner par les sonorités modulées de son premier album, "Biwela wela", ont certainement apprécié les pleurs harmonieux des guitares, les envolées polyphoniques qui taquinaient notre sensibilité, nous conduisant avec complicité dans une fuite lancinante des corps noués. C'est dire combien, au-delà de leur talent, c'est également la qualité artistique des musiciens de Mako Musica que nous aurons le plaisir d'écouter ce soir », a déclaré Béline Ayessa.

**Neuf mois de travail acharné**  
Elle a renchéri en disant que le potentiel créatif ici à l'œuvre, solidifié au gré de ces neuf premiers mois d'existence, augure de l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires. « Je suis pour ma part convaincue que la créativité artistique et plus particulièrement la fraîcheur du talent contribuent à mieux écouter, à s'intéresser aux sons inconnus. C'est donc un premier pas vers la découverte et la compréhension de la touche particulière de Mako Musica...

Pour nous permettre de vivre cet aphorisme kantien, faisons taire les mots et laissons parler les notes de musique », a-t-elle souligné.

Après la sortie et la présentation officielles de cet album s'en suivra la phase promotionnelle avec des prestations scéniques que le groupe livrera dans différents arrondissements de la ville capitale, puis dans plusieurs villes et localités du Congo, dont Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Ensuite, le groupe ira dans la zone septentrionale, notamment à Ngo, Gamboma, Oyo, Owando, Makoua, Ouessou, Boundji et Ewo, avant d'entamer une promotion à l'international. Mako Musica est constitué, entre autres, de Moïse, Chida, Gary Massamba, Rigain, T-K (chanteurs); Franck (pianiste); Freddy Zacampa (accompagnement); Jules Ndonguisila (D.A & Solo); Rolly (bass); Chico tempo (batterie); Doyen Doko (percussion); Teddy Boston (animation).

Précisons que le dernier né des groupes musicaux congolais a vu le jour officiellement le 15 octobre 2022.

**Bruno Okokana**

## NÉCROLOGIE



Le président du Sénat, vénérable Pierre Ngolo; Mr Jean Bruno Nganongo; les enfants Okandzé et famille informent les parents, amis et connaissances, le décès de leur patriarche, Alphonse Okandzé, survenu le 12 juin au CHU-B à 10h 10 min des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu, sis au 11 de l'avenue des Trois Martyrs, Talangai, référence rond-point Ebina.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Lydie Gisèle Oko, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Ouessou, Pokola et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Bruno Oko, survenu le 10 juin, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la rue de la Victoire au numéro 64, quartier Nkombo Matari, derrière la Télé. (Arrêt école. Réf: Ex-Boulangerie Ita ou Marché moderne).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## NÉCROLOGIE

En ce 3<sup>e</sup> anniversaire (26/06/2023), du rappel à Dieu d'Arthur Wenceslas Opoumba, ses parents, ses frères, sa veuve, ses fils et ses amis se souviennent de lui et imploront la grâce de Dieu pour le repos de son âme.

La marche irrésistible du temps ne pouvait effacer le souvenir et la douleur de ta disparition tragique. En cette date de triste anniversaire, la famille prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cet effet, des messes seront célébrées les 24, 25 et 26 juin en la cathédrale Notre-Dame de Pointe-Noire, en la paroisse Saint-Grégoire de Massengo à Brazzaville et en la cathédrale Christ-Roi d'Owando.

Ta vie fut un exemple de simplicité, de tendresse et de générosité.



## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Les dessous du retrait de Martin Fayulu

Le leader de l'Ecidé, Martin Fayulu, vient de lancer un pavé dans la mare en se retirant du processus électoral actuel qu'il estime corrompu.

Martin Fayulu a annoncé, le 19 juin, devant la presse sa décision de se mettre en marge du processus électoral, à ses yeux, biaisé et peu crédible. Par voie de conséquence, son parti, l'Ecidé, ne présentera pas des candidats à tous les niveaux des scrutins. Il récuse le fichier électoral de près de 42 millions d'électeurs tel qu'élaboré avec le concours de cinq experts comptables internationaux recrutés par la Centrale électorale. Tant que ce fichier ne sera pas audité par un cabinet indépendant, le leader de l'Ecidé restera figé dans sa position. «Je suis pour les élections, mais à condition que le fichier soit revu», a-t-il indiqué tout en précisant que sa décision n'est pas à confondre avec un quelconque boycott.

À l'opposé d'Étienne Tshisekedi d'heureuse mémoire, qui en son temps avait interdit aux membres

de l'Union pour la démocratie et le progrès social de ne pas s'enrôler, lui estime que l'Ecidé est bel et bien partie prenante au processus électoral. Ce qui lui a permis de découvrir que le fichier concocté par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) était corrompu.

Une chose est vraie, c'est que la décision de Martin Fayulu ne surprend outre mesure, étant entendu qu'il ne donnait pas les signes d'un engagement sincère à accompagner la dynamique électorale jusqu'à son terme. Nonobstant les stratégies montées par ses officines pour saper le processus électoral et décrédibiliser la Céni dans sa composition, le fichier électoral a été élaboré et validé par un audit externe. «Le fait de voir le processus électoral cheminer vers son aboutissement ne fait pas l'affaire



Martin Fayulu

de Martin Fayulu qui n'y a pas cru», commente un analyste politique sous le sceau de l'anonymat.

Au-delà de l'impréparation aux élections, le leader de l'Ecidé, désormais sans pourvoyeur des fonds - Moïse

Katumbi et Adolphe Muzito ayant déjà fait part de leurs ambitions de candidater à la présidentielle -, sait qu'il n'y a plus rien à espérer. D'après maints analystes, ses soutiens d'hier qui ont compris sa stratégie refuseraient de

lui servir à nouveau de marchepied, l'obligeant ainsi à faire cavalier seul dans une opposition qui fait de plus en plus preuve de discordance tant dans le discours que dans la stratégie politique.

En tout cas, les membres et sympathisants de l'Ecidé sont loin de digérer cette volte-face de leur leader qui n'est pas à sa première forfaiture. L'on rappelle qu'il s'était opposé farouchement à la machine à voter lors de élections de 2018 avant de se rétracter. Entre-temps, l'on s'interroge comment, après s'être fait enrôler dans un centre de la Céni, il peut récuser aujourd'hui le fichier électoral d'où il a eu à poser ses empreintes. Réduits à l'expectative, les membres de l'Ecidé et autres sympathisants attendent voir si leur leader sera capable d'aller jusqu'au bout de sa logique contestataire.

Alain Diasso



## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)




Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.





Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Immeuble les manguiers (Mplla) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## MONNAIE

## Matata Ponyo déplore la dépréciation du franc congolais

L'ex-Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, de passage à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, le 20 juin, était face à la presse. Il a saisi cette opportunité pour donner ses avis sur la marche du pays en mettant une emphase particulière sur la situation socioéconomique.

En tant qu'économiste ayant la maîtrise de son sujet, le sénateur Matata Ponyo s'est plaint de l'inflation actuelle dans le pays, conséquence de la dépréciation du franc congolais (FC) par rapport au dollar américain. Il a affirmé, la main sur le cœur, être en mesure de changer la donne s'il était à la place du ministre des Finances. Il est, en effet, convaincu de surprendre les Congolais en stabilisant de nouveau le taux de change. Il s'agit ici d'un exercice qu'il affectionne, étant entendu qu'il demeure dans la mémoire collective un des rares chefs de l'exécutif national et ancien ministre des Finances à avoir réussi à stabiliser le taux de change.

Dès qu'il était arrivé aux affaires, a-t-il indiqué, le taux de change se dépréciait chaque jour oscillant



Augustin Matata Ponyo

autour de 890 FC pour un dollar. Un seuil qu'il avait maintenu avant de remonter à 900 FC jusqu'à son départ. L'ancien Premier ministre attribue l'instabilité monétaire que la République démocratique du Congo connaît actuellement à la mauvaise gouvernance. Pour lui, la meilleure façon de fixer le taux de change, c'est d'assurer une gestion transparente, équitable et efficace. «Aujourd'hui, si la monnaie se déprécie, c'est qu'il y a déséquilibre sur le marché de change qui procède de la mauvaise gouvernance», a déclaré, sans embages, l'ex-Premier ministre. Notons que le taux de change varie actuellement entre 2 300 et 2 400 FC pour un dollar américain. Une situation qui impacte négativement le panier de la ménagère.

Alain Diasso

## RDC

## L'ONU annonce l'enclenchement de la Monusco

Le départ de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) a été enclenché, a affirmé, le 19 juin, la responsable de cette mission, Bintou Keita, notant que le retrait sera effectué de façon digne et pacifique.

Il se fait «sur base de l'atteinte des conditions minimum des jalons les plus importants du plan de transition», a noté Bintou Keita, également représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC), lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre congolais de la Communication et des Médias, Patrick Muyaya. «On ne démantèle pas une mission en un jour», a-t-elle précisé. Pour Patrick Muyaya, le gouvernement congolais a accédé à la demande de la population pour le départ de la Monusco, tout en soulignant que le processus doit se faire «de manière organisée, civilisée et structurée».

«On doit organiser un départ structuré et civilisé pour permettre un trans-



fert des compétences entre la Monusco et le gouvernement de la RDC (...) On ne peut se fixer une date,

parce qu'il peut y avoir plusieurs imprévus et impondérables», a-t-il expliqué.

La force de maintien de la

paix des Nations unies en RDC est présente dans le pays depuis 1999. Elle est l'une des plus importantes

et des plus coûteuses au monde, avec un budget annuel d'environ un milliard de dollars.

Xinhua

CINÉMA

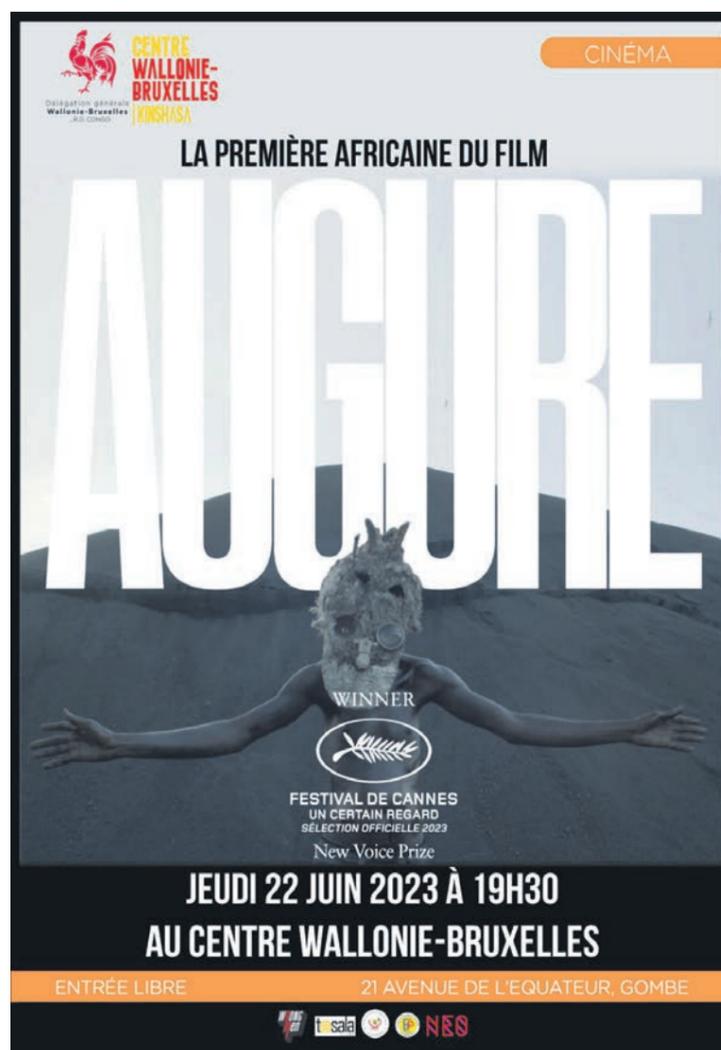
# Le film «Augure» programmé en première africaine à Kinshasa

Prix de la Nouvelle voix du 76<sup>e</sup> Festival de Cannes, le premier long métrage de Baloji, «Augure», est à l'affiche ce 22 juin au Centre Wallonie-Bruxelles, dans la capitale congolaise.

Désormais inscrit dans les annales du cinéma congolais, Augure a donné l'occasion au drapeau de la République démocratique du Congo (RDC) d'être hissé avec fierté à Cannes, en France. Attendu à Kinshasa, le film sera vu en présence de son réalisateur, Baloji. Belge d'origine congolaise, le jeune cinéaste qui est apparu sur La Croisette lors de la 76<sup>e</sup> édition du Festival de Cannes, en compagnie de la délégation congolaise, acteurs et la co-production, constitue lui-même une fierté pour la patrie de ses aïeux. La projection du Centre Wallonie-Bruxelles est programmée un mois jour après jour de l'avant-première d'Augure à Cannes, le 22 mai dernier. En lice dans la catégorie « Un certain regard », il a remporté celui de la « Nouvelle voix ». Entre les vingt films en compétition cette année, il a séduit le jury par son audace et son originalité. La consécration de la soirée du 26 mai à Cannes a été vécue avec grande émotion par les Congolais qui, après leur première mémorable montée des marches, se trouvaient honorés.

Rappelons ici qu'en avril dernier, à l'annonce de sa nomination à Cannes, Baloji s'était montré confiant pour la suite affirmant qu'elle était de très bon augure. Le réalisateur l'avait clairement exprimé dans un entretien avec Le Soir. « Je suis hyper fier, honoré de cette sélection qui, au vu de mon parcours, a des allures de victoire », avait-il déclaré. Et qui plus est, avait-il estimé, la participation de la RDC devrait occasionner un meilleur rayonnement de son cinéma. « Je pense également à mon pays d'origine et ce que représente une visibilité à Cannes pour la création cinématographique du plus grand pays francophone au monde et que cela va en inspirer d'autres », avait à ce propos dit le cinéaste. En effet, avec le tournage effectué en grande partie en RDC et une partie de la distribution congolaise de surcroît et l'association de Tosala films, jeune boîte dynamique de cinéma qui a pignon sur rue à Kinshasa, sans oublier les nombreuses références à sa culture, la nation de Lumumba porte l'âme du film.

*Nioni Masela*



## EN VENTE

**MATIERE DE LENTEUR**  
RECUEIL DE POESIE  
Omer MASSEM  
15 €

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC**  
ÉTUDE COMPARÉE  
Laurent Tongo

Omer MASSEM  
**Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules**  
L'Harmattan

Roland BEMBELLY  
**Code des Hydrocarbures du Congo**  
Éditions Économica

Roch Cyriaque GALEBAYI  
**Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)**  
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique  
Préface de Py Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU  
**Paradoxe de l'agriculture congolaise**  
Préface de Jean-Jacques BOUQUET

Noëly Galoy  
**Les Grandes Femmes sont faites de petites filles**  
Éditions EoLivre

Sorel Etard  
**L'université de la forêt**  
Avec les Pygmées Akas  
NOUVELLES TERRES

Rigobert Sabin BANZANI  
**Le droit de l'urbanisme au Congo**  
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées  
L'Harmattan

Paolée Moutourou  
**PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)**

## MUSIQUE SACRÉE

# La 14<sup>e</sup> édition du concours « Le Congo a du chœur » annoncée pour juillet

La quatrième édition du concours « Le Congo a du chœur » aura lieu du 18 au 22 juillet, à Brazzaville. L'annonce a été faite par le président de la Fédération des chorales du Congo-Brazzaville (FCCB), Ghislain Pambou, au cours d'une conférence de presse qu'il a co-animée avec le vice-président de cette fédération, Ulrich Binana Louya, à l'Institut français du Congo (IFC).

Dans son mot liminaire, Ghislain Pambou a indiqué que la musique chorale (société musicale qui exécute des œuvres vocales, des chœurs) au Congo est encore à ses premiers pas par manque de professionnels, de cadres dans ce domaine. En créant cette fédération, son équipe et lui ont pensé faire découvrir aux chorales du pays une page d'épanouissement. L'objectif visé consiste, a-t-il dit, de faire découvrir la richesse et la diversité de l'art choral, notamment l'approfondir et partager le bonheur de chanter en amateurs passionnés; concourir devant un jury de professionnels pour connaître ses limites afin de les dépasser; professionnaliser les chorales.

Parlant des origines de cette musique, Ghislain Pambou a fait savoir que les premiers exemples d'exécution chorale remontent aux anciens Grecs qui ont utilisé la chorale au cours des tragédies qui ont eu lieu en théâtre, mais la pratique du chœur était commune dans de nombreuses civilisations anciennes, en particulier, comme un moyen d'agrégation de prière. Quant aux critères d'évaluation, ils seront identiques pour tous et connus de chaque choriste. Les chorales devront concourir devant un jury international de chefs de chœur. Ce concours permettra de récompenser les chorales qui, au-delà de la performance musicale et vocale, auront offert au public émotion



et beauté. Les prix à allouer sont prévus de la sorte : 500 000 FCFA pour le premier, 300 000 FCFA pour le deuxième et 200 000 FCFA pour le troisième. Les quatrième et cinquième seront aussi encouragés.

Pour cette année, dix-neuf chorales réparties en poules vont concourir. Il s'agit, en ce qui concerne la poule 1, de chorale ND de Lourdes de Sibiti, chorale Saint Cécile de Mousso, chorale Flamme de l'esprit, chorale Saint Philomène, les Aînés de météo, Chœur les disciples de Jésus, le Divin, chorale Yenge de la paroisse de Mfilou, Chœur des anges. La poule 2 est composée de la chorale La semence de Ouesso, chorale

Sainte Cécile de Massengo, La voix du salut, Chozeba, Chœur universel singer, chorale Abbé Wambat, chorale Kembo, cardinal Emile-Biyenda de Madibou, La résurrection du Seigneur, Chœur Bolingo.

### Les départements de la Sangha et la Bouenza mis en valeur

Une innovation sera apportée au cours de cette quatrième édition. En effet, les chorales participantes devront composer, adapter une musique existante sur le rythme traditionnel pour exprimer et exalter la diversité culturelle des départements du Congo. Le comité d'organisation entend faire valoir deux

départements, la Sangha et la Bouenza. En demi-finales, c'est la promotion de ces régions qui sera faite. Les chorales seront poussées à la recherche, à la valorisation des cultures congolaises.

Répondant à la question sur les conditions d'inscription à ce concours, Ghislain Pambou a indiqué que le concours de chant choral de Brazzaville, édition 2023, est ouvert à toutes les chorales mixtes, laïques ou confessionnelles. Le nombre de choristes admis pour chaque chorale est de trente à soixante participants au maximum, le chef de chœur ou le pianiste n'étant pas compris. Les chefs de chœur, choristes et instru-

mentistes ne sont autorisés à concourir qu'avec une seule chorale. En revanche, une paroisse peut présenter plusieurs chorales. Entre-temps, le comité d'organisation retient de faire valoir la culture de deux départements, à savoir la Sangha et la Bouenza. « Je remercie tous ceux qui me soutiennent pour la concrétisation de cet événement, notamment l'IFC et la sœur Marie-Britte Yengo. Je lance par la même occasion un appel aux personnes de bonne volonté et aux sponsors pour soutenir ce concours que le comité d'organisation a supporté à 80% », a déclaré Ghislain Pambou.

Bienvenu Selifack Sonna, vice-président de la chorale La colombe de Brazzaville, vainqueur de la troisième édition, a édifié la presse et les chefs de chorale, au cours de cette conférence, de leur expérience relative à leur brillante victoire lors de cette édition. Notons que la FCCB a été créée le 1<sup>er</sup> juillet 2022, à Brazzaville, avec pour objectifs de faire découvrir la richesse et la diversité de l'art choral au Congo à travers les différentes chorales; d'approfondir l'art choral et l'amour de chanter en amateur passionné; de chercher à faire valoir les talents des choristes; de valoriser la musique chorale... Depuis sa création, elle ne cesse de mettre l'action pour l'épanouissement des chorales.

**Bruno Okokana**

## APPEL À CANDIDATURES

## Artistes et managers culturels invités à renforcer leurs compétences

Le Fonds africain pour la culture (ACF) invite les jeunes artistes et managers culturels d'Afrique centrale, de l'Ouest, australe, du Nord et de l'Est à participer au programme d'incubation et d'accompagnement qu'il organise, du 7 au 12 août, à Yaoundé, au Cameroun, en partenariat avec l'Institut Korè des arts et métiers (Ikam) et Arterial Network Cameroun.

Le programme dénommé ACF-Academy est un programme de professionnalisation et de renforcement des métiers d'art en Afrique, permettant aux participants de renforcer leurs compétences techniques en management culturel.

Au total quinze jeunes managers culturels seront sélectionnés pour participer au Boot Camp #4 du programme ACF Academy. Le ou la candidat(e) doit avoir un âge compris entre 21 et 40 ans ; être acteur et/ou opérateur culturel privé ressortissant d'un des pays de l'Afrique centrale ; avoir/diri-

ger une entreprise culturelle et/ou un événement culturel ayant au moins trois ans d'expérience ; être disponible à participer aux différentes formations, activités de réseautage et sessions de coaching mises en place dans le cadre dudit programme.

Le dossier à fournir doit comporter un curriculum vitae ; une lettre de motivation ; une copie de la pièce d'identité ou autres documents équivalents ; une copie des documents constitutifs de l'entreprise culturelle (récépissé, registre du commerce ou carte d'opérateur économique, statuts,

etc.) ; une brève présentation de l'entreprise culturelle et/ou du projet culturel ; le rapport d'activités le plus récent (tout au plus 2022).

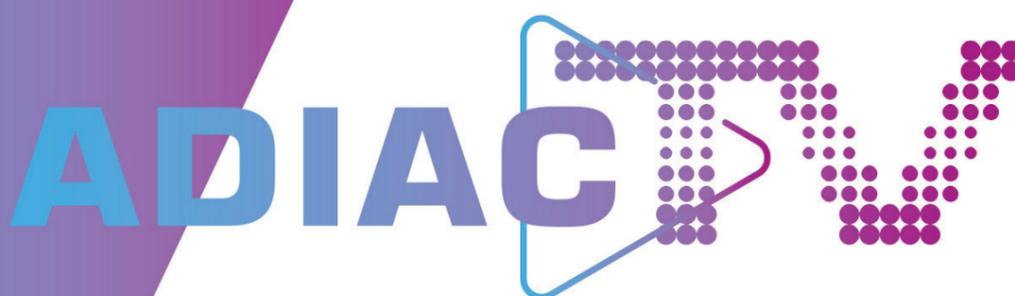
Le dossier doit être envoyé à l'adresse E-mail au Fonds africain pour la culture (ACF) et à l'Ikam ACF : administrator@afri-canculturefund.net, Ikam : administration@ikamsegou.com jusqu'au 15 juillet prochain.

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection composé d'experts et de professionnels œuvrant dans le secteur culturel et connaissant les réa-

lités artistiques et culturels de l'Afrique centrale. La sélection se fera en fonction des critères suivants : engagement, motivation du manager culturel ; la qualité technique et originalité du projet culturel ou de l'entreprise culturelle ; le modèle économique ou d'entreprise du projet ; l'expérience / parcours du manager ou de l'organisation culturelle.

Les participants seront pris en charge durant toute la durée du Boot camp (transport international, hébergement, restauration, déplacements interurbains).

**Rosalie Bindika**



# Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)

+336 11 40 40 56   info@adiac.tv   84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

## DIABLES ROUGES

# La prime de présence convertie en frais de mission

Le ministre des Sports a maintenu sa position de supprimer définitivement la prime de présence des Diables rouges, la remplaçant cette fois-ci par les frais de mission. Une nouveauté.

Hugues Nguémondélé l'a fait savoir le 20 juin au cours d'un échange avec le bureau exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), le staff et les joueurs des Diables rouges.

La réunion visait à tirer les enseignements de la défaite du 18 juin et projeter l'avenir. Moment propice pour évoquer l'histoire des primes des joueurs de l'équipe nationale. Le ministre des Sports a soutenu sa vision de remplacer la prime de présence par les frais de mission.

« On ne doit plus parler de la prime de présence. Elle n'existe plus. Comme tout agent de l'Etat ou une personne qui va en mission pour l'Etat, on donnera les frais de mission aux joueurs de la diaspora et même ceux qui sont ici. Ce ne sera plus appelé prime de présence mais frais de mission, selon la mercuriale de l'Etat. C'est ce qui se passera pour les Diables rouges, toutes fédérations confondues », a expliqué le ministre.

Avant le match contre les Maliens, les Congolais ont perçu leurs primes de présence du match contre les Soudanais du Sud que le ministre a qualifiées de la dernière, parce que sa décision a été prise après cette double confrontation. Désormais, a-t-il soutenu, les joueurs appelés en sélection ne toucheront que les primes



Les membres de la Fécofoot présents dans la salle Adiac

de qualification de victoire et de match nul. Il a dévoilé les montants au cours de la séance de travail. La prime de qualification, a-t-il révélé, s'élève à 10 000 euros, soit plus de 6 millions F CFA; celle de la victoire à 5000 euros, soit plus de 3 millions FCFA; et le match nul à 2500 euros, soit plus d'1 500 000 FCFA.

Hugues Nguémondélé a assuré être le premier défenseur des Diables

rouges si les choses se passaient comme cela est souhaité. « Je dirai qu'il faut trouver de l'argent à ces enfants et les aider à gagner plus », a-t-il laissé entendre.

## Une préparation plombée par la note ministérielle

La note du ministre supprimant la prime de présence a visiblement plombé la préparation du match contre le Mali. Le sélectionneur

a dû sortir trois listes pour pallier l'absence des joueurs cadres ayant déclaré forfait. Les conséquences ont été énormes puisque les Diables rouges ont été relégués à la troisième place du groupe après leur défaite.

Le président de la Fécofoot a souhaité que cette page du match contre le Mali soit vite tournée car celui contre la Gambie est une autre paire de manche. Jean-Guy

Blaise Mayolas a, par ailleurs, invité le ministère et la Fécofoot à parler le même langage pour mieux préparer le dernier match décisif des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) contre la Gambie. Le Congo, a-t-il rappelé, s'est toujours qualifié à l'extérieur. Il a indiqué que pour aller à la phase finale de la CAN de 2015, les Congolais avaient battu les Soudanais à Khartoum, 1-0, après avoir concédé deux défaites à domicile face à l'Afrique du Sud et au Nigeria. « Je suis convaincu qu'en le faisant le Congo sera qualifié à la CAN », est convaincu le président de la Fécofoot.

La Fédération et le ministre, a reconnu le ministre, sont condamnés à travailler ensemble avec cohésion pour le bien-être du football congolais.

Paul Put, le sélectionneur national, a approuvé la démarche, se disant lui aussi confiant quant aux chances de qualification de ses poulains. « Si tout le monde est uni, je suis sûr qu'on va se qualifier », a-t-il dit, déplorant l'annulation du stage de préparation au Maroc. « J'avais l'accord avec le Burkina Faso pour jouer un match amical afin d'évaluer le niveau des jeunes qui n'ont jamais joué ensemble », a-t-il regretté.

James Golden Eloué

## TENNIS

# Les dirigeants s'engagent dans la formation des jeunes

L'organisation à Brazzaville du tournoi international de tennis J30 a suscité la volonté des dirigeants à investir dans la formation de jeunes congolais en vue d'élever leur niveau.

Le directeur du tournoi, Hugues Henri Nguémondélé, l'a clairement exprimé après remise des récompenses aux vainqueurs des simples dames et messieurs. La réhabilitation du Pôle de tennis, a-t-il déclaré, est un élan d'espoir pour le développement de ce sport au Congo. « C'est un bijou qu'on a entre nos mains. Il faut qu'on en prenne soin. Il va nous permettre de former les jeunes Congolais pour que, demain, nos tennismen puissent aller à l'étranger participer à des compétitions et développer le tennis ici au pays. Je vous demande d'encourager cette initiative de réhabilitation du Pôle tennis », a-t-il déclaré.

Le second tournoi a été organisé pour donner la possibilité aux joueurs, dont l'âge varie de 13 à 18 ans, de se rattraper. Les vainqueurs ont gagné trente points. En simples messieurs, le tournoi a été remporté par l'Américain Juan Carlos Portilla Morales qui s'est imposé devant Mirija Andriantefihassina en deux sets (6-4 et



Les vainqueurs et les officiels Adiac

6-2). « J'étais sûr que Mirija est un adversaire de taille parce qu'il joue intelligemment. Il a un jeu très consistant. J'ai essayé de persévérer dans la même consistance. Je le félicite parce que je ne m'attendais pas à ce que Mirija me tienne tête. Je vais repartir chez moi en Floride me réjouir de ma coupe et après je reprendrai les entraînements », a déclaré le vainqueur.

Chez les dames, l'Allemande Onalee Wagner a pris sa revanche

en battant la Marocaine Zineb El Mouttaki en deux sets (6-0 et 7-5). « Je suis soulagé d'avoir gagné cette fois. Je vais rentrer chez moi m'entraîner pour les prochaines compétitions, peut-être en Allemagne ou aux Pays-Bas », a-t-elle indiqué.

Andriantefihassina et Yash Bahalkar s'imposent en double Le Malgache Mirija Andriantefihassina et le Britannique Yash Bahalkar ont remporté la finale des doubles messieurs du second tournoi J30, en s'imposant en

deux manches (6-4 et 6-3), devant l'Indien Prakaash et le Néerlandais Laurence Teunissen. « Je suis très content d'avoir gagné avec Yash. C'est mon premier tournoi J 30 que je fais en double. Je n'étais pas très sûr, mais j'avais envie de gagner parce que ma motivation était toujours très élevée. Je vais faire de grands tournois de tennis français pour m'améliorer », a déclaré le Malgache. En double dames, la Marocaine Zineb El Mouttaki et l'Allemande

Onalee Wagner ont confirmé leur suprématie devant Catherine Ndeko de la République démocratique du Congo et Monica Ruth Ntsiba du Congo en deux sets (6-0 et 6-2). C'est le second trophée gagné par cette paire après celui du 10 juin.

Hugues Henri Nguémondélé, en sa qualité de directeur du tournoi, s'est félicité de son organisation au Congo par la Fédération internationale de tennis, avant d'exprimer sa volonté de voir ce plaisir prolongé dans les années à venir. « Nous avons abrité le premier J30 ITF ici à Brazzaville. Ce n'est pas le dernier, mais c'est le début d'une belle aventure avec le tennis », a-t-il dit, rendant hommage au président de la Fédération congolaise de tennis, Germain Ickonga Akindou. Au mois de juillet à Kintélé, le Congo abritera un autre tournoi de tennis qui sera encore plus élevé, « M25 », au terme duquel le vainqueur gagnera 25 000 dollars.

J.G.E.

## SOMMET POUR UN NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL

## Le président Denis Sassou N'Guesso arrivé à Paris

Sur invitation de son homologue français, Emmanuel Macron, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, est arrivé le 21 juin, dans la capitale française, où il prendra part au sommet pour un nouveau pacte financier mondial prévu les 22 et 23 juin.

La participation du président congolais au sommet demeure avant tout la priorité pour répondre, en réunion avec ses homologues, aux difficultés de financement que rencontrent les pays du Sud dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit de ré-imaginer, à l'échelle planétaire, un système financier mondial à même de mieux armer les États fragiles contre le changement climatique et la pauvreté.

Ces assises se veulent à la fois ambitieuses et audacieuses. Elles vont se focaliser sur plusieurs thématiques, notamment « Comment repenser les modèles des banques multilatérales à l'aune de nouveaux défis », « Comment créer un environnement propice au secteur privé / démontrer une solidarité pour sortir du piège de la dette », « Comment oser des financements innovants face aux nouvelles vulnérabilités ».

Depuis mai 2021, le gouvernement congolais, sous l'impulsion de Denis Sassou N'Guesso, œuvre à la promotion du partenariat public-privé considéré comme un mode de financement innovant et une alternative à l'endettement public. Une pratique de gestion que le Congo compte poursuivre et approfondir dans la dynamique d'une gouvernance fondée sur la diversification de l'économie. En parallèle de ce sommet, le chef de l'État congolais souhaite profiter de la présence de ses pairs en France pour les fédérer autour du sommet des trois bassins tropicaux de la planète et de la biodiversité, prévu fin octobre dans son pays.

Pour le programme de ce 22 juin, il est invité à ouvrir la table ronde sur le thème des « Partenariats pour une croissance verte », organisée à l'occasion du sommet de Paris. Une belle opportunité pour lui afin



Le président Denis Sassou N'Guesso lors de son arrivée à Paris/DR

de mettre à profit ce panel de haut niveau pour attirer à nouveau l'attention de ses pairs sur un projet ambitieux dont il est l'initiateur en tant que président en exercice de la Com-

mission climat du bassin du Congo.

Sont annoncés pour cet échange qui sera modéré par la ministre française des Affaires étrangères, Catherine

Colonna, les présidents Lula da Silva (Brésil), Cyril Ramaphosa (Afrique du Sud), Abdel Fattah al-Sissi (Égypte) et Ali Bongo Ondimba (Gabon).

Marie Alfred Ngoma

## COOPÉRATION

## Le Congo et l'UE dialoguent sur la gouvernance de la justice

Le renforcement de l'Etat de droit en vue de la distribution d'une bonne justice pour tous et du respect des droits humains pour chacun fait partie des problématiques au menu de la cinquième session du dialogue sectoriel sur la justice, entre le Congo et l'Union européenne (UE), ouverte le 21 juin à Brazzaville.

Les enjeux et l'intérêt des thèmes retenus pour la cinquième session du dialogue sectoriel sur la justice s'inscrivent dans la continuité des sessions de 2019, 2020, 2021 et 2022. « Il s'agit des thèmes ayant trait à la promotion de la gouvernance de la justice, à la promotion et à la protection des droits humains y compris ceux de la population autochtone, à l'amélioration du climat des affaires, entre autres », a indiqué le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, à l'ouverture des travaux de ladite session.

Selon le ministre, moderniser la justice c'est renforcer son indépendance; régler les fonctions et attributions des différents acteurs de la justice, notamment les huissiers, les avocats, les notaires et les mandataires de justice; améliorer les conditions de travail des magistrats, des greffiers et du personnel de



Giacomo Durazzo et Ange Aimé Wilfrid Bininga

l'administration pénitentiaire; informatiser les greffes. C'est aussi « poursuivre les efforts pour la réduction des délais

des instances devant les juridictions; accélérer le processus d'informatisation de la chaîne pénale, créer les

conditions d'accessibilité des personnes démunies à la justice; résoudre le problème de surpopulation

carcérale », a-t-il poursuivi, soulignant que la cinquième session du dialogue sectoriel sur la justice est une occasion de travailler à la recherche consensuelle des solutions pragmatiques.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo, a fait savoir que cette session capitalise sur les résultats positifs de la session précédente. « Avec le Congo, nous partageons les mêmes valeurs fondamentales et universelles. Notre objectif est de faire progresser notre partenariat », a-t-il assuré. Dans la bataille de modernisation de la justice, les défis à relever sont considérables, a reconnu le ministre Ange Aimé Wilfrid Bininga. Le Congo, selon lui, sait compter sur son partenariat avec l'UE. En réalité, la promotion et la protection des humains incombent à tous : gouvernement, acteurs judiciaires, société civile, partenaires techniques et financiers.

Rominique Makaya

**« Poursuivre les efforts pour la réduction des délais des instances devant les juridictions; accélérer le processus d'informatisation de la chaîne pénale, créer les conditions d'accessibilité des personnes démunies à la justice; résoudre le problème de surpopulation carcérale »**